



Cergy-Po

Marie PRÉZELIN

Responsable du service Juridique et Stratégie territoriale

Le service Juridique et Stratégie territoriale est un service pivot à la croisée de tous les services et en pleine expansion au regard des enjeux auxquels le SIARP est confronté et des ambitions qu'il se donne. Seule en scène dans son service, mais toujours avec le soutien et la concertation de la Direction, Marie PRÉZELIN apporte conseils et expertises dans de nombreux dossiers et accompagne au quotidien ses collègues, toujours dans la bonne humeur.

Depuis quand occupes-tu ce poste ?

Je suis arrivée au SIARP le 9 mars 2020, en plein COVID, avant le premier confinement. Je me souviens de la bienveillance de M. PEZET qui deux jours après mon embauche m'a dit « *mais que faites-vous là encore, rentrez à Angers, on ne sait pas ce qui va nous tomber dessus !* » J'étais un peu perturbée au départ car je ne connaissais personne, même pas le prénom de mes collègues. J'avais seulement un trombinoscope à disposition. Comme toute prise de poste, j'ai appréhendé mes futures missions tout doucement. Avec un ordinateur sous le bras, j'ai rejoint ma famille en Anjou et j'y suis restée trois mois.

Être responsable du service Juridique implique une solide formation. Quel est ton parcours ?

Pour moi, c'est comme Obélix, je suis tombée dedans quand j'étais jeune. Quand j'avais quinze ans, j'avais une grande ambition, celle de devenir Présidente de la République ! À l'époque je trouvais les politiques publiques intéressantes, j'étais passionnée par ce qui a trait à un gouvernement, les différences de régimes entre les pays. J'étais très curieuse du fonctionnement de notre société et de nos institutions. Je me suis rendu compte que, tout cela, j'allais le découvrir grâce au droit, ce qui est vrai.

Après le baccalauréat, je savais que je voulais faire du droit, surtout du droit public. À l'époque, ce n'était pas comme aujourd'hui, il n'y avait pas de quota dans les facultés publiques. Je me suis donc inscrite dans une seule fac, à

Angers, où j'ai débuté par une licence de droit général. J'ai hésité à un moment à devenir juge des enfants, mais en fait, je n'aimais pas les matières de droit privé. C'était trop rigide et codifié ; j'aspirais à plus de réflexions dans ce que je voulais faire.

J'aime le débat, l'interprétation d'un texte ou d'une jurisprudence, comme on peut le faire en droit administratif. J'ai donc enchaîné en toute logique avec un Master de droit public général. J'étais assez bonne élève et ce secteur attire un peu moins, donc la voie était libre pour mes ambitions.

Tu as été « repérée » par le SIARP, il me semble. Peux-tu nous parler de tes premières expériences professionnelles ?

Mon premier job, ce fut, à ma sortie de fac, dans une association angevine, spécialisée en droit des étrangers. C'est une branche du droit public. Je savais dès le début que cette prise de poste serait de courte durée (septembre 2017 à janvier 2018), car je remplaçais une femme en congé de maternité.

J'étais à l'époque la seule juriste et l'objectif était de monter les dossiers juridiques pour les étrangers qui souhaitaient régulariser leur situation (demander un titre de séjour, prouver que la personne est réfugiée politique, regroupement familial...). C'est très procédurier et très sectorisé. Les associations peuvent travailler sur tout le territoire mais ensuite, les interlocuteurs sont spécifiques : certaines administrations sont situées uniquement à Paris, le tribunal, lui, est à Nantes. J'étais en relation avec des avocats spécialisés. Ce fut une belle première expérience mais je savais tout de même que

« Quand j'avais 15 ans, j'avais une grande ambition, celle de devenir Présidente de la République ! »

je voulais faire autre chose. C'est pourquoi, en parallèle, je cherchais déjà pour la suite. Pour une fois, j'étais stressée : je ne voulais absolument pas passer par la case chômage.

Google m'a emmenée vers des entretiens à Auxerre et vers la ville de Marines. C'est finalement dans le Vexin que j'ai atterri en janvier 2018. En quelques mois, je suis passée d'un poste de juriste à responsable du service Affaires générales (accueil - état civil, cimetière, urbanisme...-, services à la population), pour finir rapidement Directrice générale adjointe des services et co-diriger la commune. Cela paraît impressionnant mais dans une petite commune, il faut souvent cumuler les missions de A à Z. N'étant plus en phase avec le maire de Marines, j'ai démissionné en 2020.

Le Directeur général des services, qui a entendu parler de mon départ et que j'avais côtoyé au préalable lors de l'adhésion de la Ville au SIARP, m'a contactée pour remplacer mon prédécesseur qui avait décidé de partir. La seule crainte à l'époque pour le SIARP, c'était qu'en passant d'un poste de DGS à un poste de « simple » juriste, je puisse m'ennuyer, ce qui n'était pas ma vision des choses. Par ailleurs, ce qui a pesé dans la balance, c'est que cette nouvelle situation me permettait de rester aussi dans ma « région d'adoption ». On verra où le vent me porte dans les années à venir !

Tes missions ont évolué récemment, avec le volet stratégie territoriale. Quels en sont les enjeux ?

L'enrichissement de mon poste vient d'une volonté de Monsieur PEZET qui a une vision sur le long terme et non sectaire. L'eau qui coule ne s'arrête pas à un territoire donné ! Le but est d'avoir plus de cohérence territoriale pour l'usager, de simplifier le mille-feuille administratif, de renforcer le service Juridique, avec des enjeux techniques et politiques, toujours dans l'intérêt général du public.

Par ailleurs, il y a aussi une forte envie d'enrichir et de développer les missions du Syndicat, pour être en accord avec le petit cycle de l'eau dont fait partie l'assainissement. Il y aurait une certaine logique en effet à travailler sur tout ce qui a trait à l'eau, sans forcément en reprendre la compétence (eau potable, eaux pluviales, GEMAPI – Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations -, DECI – Défense extérieure contre l'incendie -, etc.). En fonction des décisions qui seront prises, les services techniques, administratifs et financiers seront là pour la mise en œuvre.

J'ai également repris ces derniers mois la gestion de la flotte automobile. Là aussi, un seul mot d'ordre, plus de cohérence et de fluidité pour les agents, avec un seul interlocuteur.

« Le but est d'avoir plus de cohérence territoriale pour l'usager, de simplifier le mille-feuille administratif, de renforcer le service Juridique, [...] toujours dans l'intérêt général du public. »

Pourquoi le service Juridique est-il important au SIARP ?

Je n'emploierai pas ce mot « important » mais plutôt le mot « choix » ou « valeur ajoutée », selon moi. C'est un choix personnel du SIARP de se doter d'un service Juridique et d'avoir cette compétence en interne, alors que d'autres collectivités n'en ont pas. Il existe depuis plus d'une dizaine d'années.

Je pense que cela a aidé le SIARP à se structurer car finalement le ou la juriste est une personne pivot qui peut apporter son expertise dans n'importe quel dossier. Il est disponible

rapidement, c'est un service support qui garantit l'apport de réponses rapides et concertées sur les différents sujets traités.

Je peux également, si besoin, intervenir individuellement avec un agent, dans une problématique particulière, sans que cela concerne son service, mais plutôt une de ses missions.

Qu'apprécies-tu dans tes missions ?

Comme beaucoup de personnes en responsabilité seule je pense, j'aime l'autonomie que me procure mon poste. Ce que j'apprécie particulièrement, c'est tout ce qui se passe avant le contentieux ou le sinistre. En effet, j'aime partir d'une « page blanche », construire des projets, rédiger une convention, l'inventer ou la déconstruire, conseiller, effectuer des recherches pour apporter une solution à une problématique...

Ce fut le cas lorsque j'ai travaillé sur la faisabilité de la reprise de la compétence eau potable ou sur un dossier actuel, les statuts du personnel. Dans ce cas précis, comme celui sur la vidéosurveillance, je suis amenée à entrer en relation avec différents partenaires afin de bien sécuriser les dossiers.

Lorsqu'on est en phase de contentieux ou de sinistres, je dois appliquer une « procédure cadrée ». Impossible d'y

« J'aime partir d'une page blanche, construire des projets. »



Visite de terrain avec le responsable du service Suivi et entretien des réseaux - Marines

échapper. Par ailleurs, je traite des situations négatives, donc je ne peux pas dire que cela soit très agréable. Et du côté des contentieux, ce qui est très frustrant, c'est que, bien souvent, compte tenu de la durée de ces derniers, nous en voyons rarement l'issue.

Quelles sont, selon toi, les qualités requises pour ton poste ?

La plus grande qualité, c'est indubitablement d'être pédagogue. En effet, je suis amenée à donner mon avis sur de nombreux sujets, pas forcément en lien d'ailleurs avec le juridique, mais qui nécessitent toutefois d'avoir cette expertise qui s'appuie, de facto, sur les lois et la réglementation en vigueur. Comme cela évolue constamment, il faut forcément être curieux pour dénicher constamment la bonne information et se tenir au courant.

À cela s'associe forcément la vulgarisation de cet environnement juridique afin que les informations données soient accessibles et compréhensibles de tous. Du fait de mon métier, ma parole permet de rassurer notamment les agents lorsqu'ils sont confrontés à des problématiques avec des usagers, et de sécuriser les réponses apportées.

Aussi, je reste très à l'écoute des besoins de mes collègues, toujours dans la bonne humeur et très accessible pour les accompagner au mieux. C'est viscéral en plus pour moi, j'adore travailler en équipe. Je prends beaucoup de recul dans tous les dossiers auxquels je collabore... et tout cela sans une once d'impatience ou d'énervement, ce n'est pas dans mon caractère !



Point sur un sinistre avec le responsable du service Régie

« La plus grande qualité d'un juriste, c'est indubitablement d'être pédagogue. »

Comment s'organise ton travail au quotidien ?

Comme j'ai besoin d'être extrêmement structurée « dans ma tête » pour travailler, j'ai un allié de choc, c'est mon calendrier Outlook. C'est mon meilleur ami, tout est écrit dedans : réunions, tâches, rappels, pense-bêtes, agrémentés de commentaires, prises de notes ou autres liens ! Je n'ai plus qu'à me laisser guider ensuite. C'est donc lui qui a mes faveurs dès que j'ouvre mon PC le matin, je le consulte bien avant de lire mes courriels.

En arrivant chaque matin, je sais par consé-

« J'ai un allié de choc, c'est mon calendrier Outlook. »



Visite de terrain dans le cadre d'une reprise en gestion des réseaux d'assainissement - Marines

quent exactement ce que je dois faire. Aussi, il peut apparaître très chargé, pour qui le consulterait, mais ce n'est aucunement parce que je suis constamment en réunion. De même, à la fin de la semaine, je fais un point sur mon agenda et je regarde ce qui se passera la semaine suivante. J'aime anticiper.

Je reste toujours très lucide sur mon planning, cela ne sert à rien de le surcharger, je sais que cela ne fonctionne pas. Je préfère prévoir moins et avoir la satisfaction d'avoir réalisé plus, c'est très gratifiant en soi. De plus, étant un service support, je peux être sollicitée à n'importe quel moment, je peux ainsi gérer sereinement les urgences et apporter des réponses dans des délais relativement courts, pour les usagers, comme pour les agents.

Chaque mois, tu effectues une veille juridique, quel est le but ?

La réglementation étant en constante évolution, il est primordial pour un service public de se tenir à jour. De même, si cette réglementation évolue donnant lieu à de nouvelles lois, c'est que les acteurs de terrain sont présents pour faire remonter les préoccupations de notre société à nos hommes politiques. Chacun à son rôle à jouer !

La communication d'informations juridiques à destination des services est une préoccupation de longue date au SIARP, bien avant mon arrivée. Avec la structuration du service Communication depuis le 1^{er} janvier 2022, nos deux services ont pu remettre en place la newsletter juridique qui paraît tous les deux mois environ. Je mets un point d'honneur à ce que le service Juridique reste accessible à tous, cela nous rapproche aussi.

Tu es amenée à te déplacer sur le terrain ponctuellement, pourquoi ?

Mes déplacements ne sont pas si nombreux, mais il vrai que cela arrive en général une fois par semaine. Ce n'est pas une obligation en soi mais cela me permet de mieux appréhender certains dossiers. En effet dans une procédure juridique au tribunal, le SIARP est représenté par un avocat ; lors d'une expertise, un collègue technique pourrait facilement me suppléer, etc. Mais c'est toujours intéressant de voir comment nos dossiers sont suivis, ne serait-ce que pour mettre « service fait », sur une facture !

J'aime par conséquent ces temps d'échanges car cela contribue, pour ma part, à mieux comprendre le milieu de l'assainissement, sa technicité et son vocabulaire, à découvrir notre territoire ou à être au contact de mes collègues.

Eh oui, de ne pas être enfermée toute la journée dans mon bureau, c'est aussi une bonne respiration dans l'emploi du temps. Mais ce qui est primordial, selon moi, c'est l'image de collaboration et de proximité que le SIARP renvoie à ses partenaires (entreprises, collectivités, prestataires, etc.) et à ses usagers. Il n'est pas rare que l'on puisse « tuer dans l'œuf » certains pré contentieux par exemple, rien qu'avec ces premiers échanges en direct. Pour le Syndicat, c'est, je pense, un faire-valoir politique.

« Ce qui est primordial, selon moi, c'est l'image de collaboration et de proximité que le SIARP renvoie à ses partenaires. »

Pour finir, si on parlait budget. Que peux-tu nous en dire ?

Le budget d'un service juridique est difficile à prévoir. Cette année, il a considérablement augmenté puisque j'ai récupéré temporairement la gestion de la

flotte des véhicules. Ce poste occupe d'ailleurs une partie prépondérante dans mon budget 2023 qui avoisine, tout confondu – investissement et fonctionnement – un montant voté à hauteur de 770 000 euros. Les effectifs du SIARP étant en augmentation, notamment sur les postes techniques ; il a fallu acheter de nouveaux véhicules, voire en renouveler certains.



Les dépenses de mon service ne sont faites en général que d'impondérables et de sinistres qui peuvent arriver à n'importe quel moment. Par ailleurs, comme les délais de résolution d'un contentieux sont très longs, il est normal de créditer des dépenses sur une année, sans que forcément la totalité se réalise, avec la possibilité aussi de réajuster d'une année sur l'autre compte tenu de ce paramètre.

Mon budget est vraiment à géométrie variable, ce qui fait que souvent, j'ai besoin d'avoir recours dans l'année aux décisions modificatives du budget. En 2024, il va encore évoluer : nous changerons de compagnies d'assurance pour trois de nos contrats.

« Avoir la satisfaction d'avoir réalisé plus, c'est très gratifiant en soi ! »